



N°392 du 30 Juin 2014

Journée mondiale des réfugiés au Sénégal : 25.000 réfugiés mauritaniens rapatriés en toute dignité et sécurité entre 2008 et 2012

Le centre culturel «Douta Seck», a accueilli, cette année, les réfugiés pour la célébration de la journée mondiale des réfugiés décrétée en 2001 par l'Assemblée Générale des Nations unies dans sa résolution N° A/RES/55/76.

«*Une famille déchirée par la guerre, c'est déjà trop* », c'est le thème de cette année. Cette journée est une opportunité pour tous les acteurs de faire l'état des lieux et de dégager les perspectives pour la résolution des nombreux défis auxquels les réfugiés du monde sont confrontés. C'est également de grands moments de communication entre les réfugiés et la communauté internationale. C'est aussi l'occasion pour attirer l'attention sur le sort peu enviable de ces milliers de personnes qui souffrent à cause de crise ou conflit dont elles sont les principales victimes. Le Rapport du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) a fait état de 7,6

SOMMAIRE

CINU : Journée mondiale des réfugiés : 25.000 réfugiés mauritaniens rapatriés entre 2008 et 2012	1-2
HCR : 50 millions de personnes déplacées dans le monde pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale	3
CINU : Lancement Rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde	4-5
ONU-FEMMES : Elections locales au Sénégal : 2700 listes en compétition	6-7
ONU-FEMMES : Elections locales 2014 au Sénégal : les femmes se mobilisent	8-9

millions de personnes déplacées en 2012 dont un million de réfugiés et 6,5 millions de déplacés internes. Selon Tapsoba, Représentant du HCR au Sénégal on compte : « *un nouveau réfugié ou déplacé interne toutes les 4 secondes* ». Le Sénégal compte 14237 réfugiés. Des efforts considérables ont été déployés par les autorités pour rendre le séjour des réfugiés acceptable selon le Directeur de l'Office Africain pour le Développement et la Coopération (OFADEC). « *L'intégration sociale des réfugiés est une réalité au Sénégal* » précise-t-il. Quant au Président du comité des réfugiés, Adama Koné a fait un brillant plaidoyer à l'endroit des autorités pour l'accélération de la délivrance des pièces d'identification



Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. Adresse : Lot N°20, Route des Almadies, en face Hôtel Azur - BP 154 Dakar (Sénégal). E-mail : unic.dakar@unic.org — Site Web : http : // dakar.sites.unicnetwork.org

NB : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU

Journée mondiale des réfugiés



Les œuvres des réfugiés

millions de personnes déplacées en 2012 dont un million de réfugiés et 6,5 millions de déplacés internes. Selon Tapsoba, Représentant du HCR au Sénégal on compte : « **un nouveau réfugié ou déplacé interne toutes les 4 secondes** ». Le Sénégal compte 14237 réfugiés. Des efforts considérables ont été déployés par les autorités pour rendre le séjour des réfugiés acceptable selon le Directeur de l'Office Africain pour le Développement et la Coopération (OFADEC). « **L'intégration sociale des réfugiés est une réalité au Sénégal** » précise-t-il.

Quant au Président du comité des réfugiés, Adama Koné a fait un brillant plaidoyer à l'endroit des autorités pour l'accélération de la déli-

vance des pièces d'identification des réfugiés. Il a demandé l'intervention du HCR auprès du FDEA pour l'assouplissement des conditions d'octroi de prêt aux réfugiés. Il a aussi invité le HCR à revoir les conditions d'adhésion des réfugiés à la mutuelle de santé. Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'intérieur, Mamadou Ibrahima Lô, a rassuré les réfugiés que : « **le gouvernement est résolument ancré dans l'accélération de la cadence pour l'obtention des cartes des réfugiés** ». Le respect des lois et règlements du pays hôte est très important pour une bonne intégration sociale. C'est la raison pour laquelle Mamadou Lô a affirmé que : « **la réussite de l'intégration est tributaire de la qualité**



Les lauréats du concours de dessins



Défilé de mode des tenues traditionnelles

des relations entre réfugiés et populations locales.»

Pour joindre l'utile à l'agréable, une cérémonie de dégustation de mets nationaux et un défilé de mode de tenues traditionnelles ont été organisés par les réfugiés. Tous les pays africains qui comptent des réfugiés au Sénégal ont participé. Un concours de dessins a été organisé à l'intention des enfants des réfugiés pour voir, à travers l'art, l'idée que ces derniers se font de leur condition d'existence. C'est ainsi que des prix ont été décernés aux lauréats. Enfin, les talentueux artistes réfugiés ont gratifié le public de leur riche répertoire avec des messages forts.

Réfugiés

Les déplacements forcés dans le monde dépassent les 50 millions de personnes pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale.

Un rapport publié par le HCR montre que le nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à travers le monde a dépassé les 50 millions de personnes pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le rapport Tendances mondiales, qui se base sur des données compilées par les gouvernements, les organisations non gouvernementales partenaires et sur les propres sources du HCR, indique que

51,2 millions de personnes étaient déracinées à la fin de l'année 2013, soit exactement six millions de plus que les 45,2 millions comptabilisés en 2012.

Cette augmentation massive est principalement liée à la guerre en Syrie qui, à la fin de l'année dernière, avait généré 2,5 millions de réfugiés et 6,5 millions de déplacés internes. De nouveaux déplacements majeurs de populations ont également eu lieu en Afrique, en particulier en République centrafricaine et, fin 2013, également au Soudan du Sud.

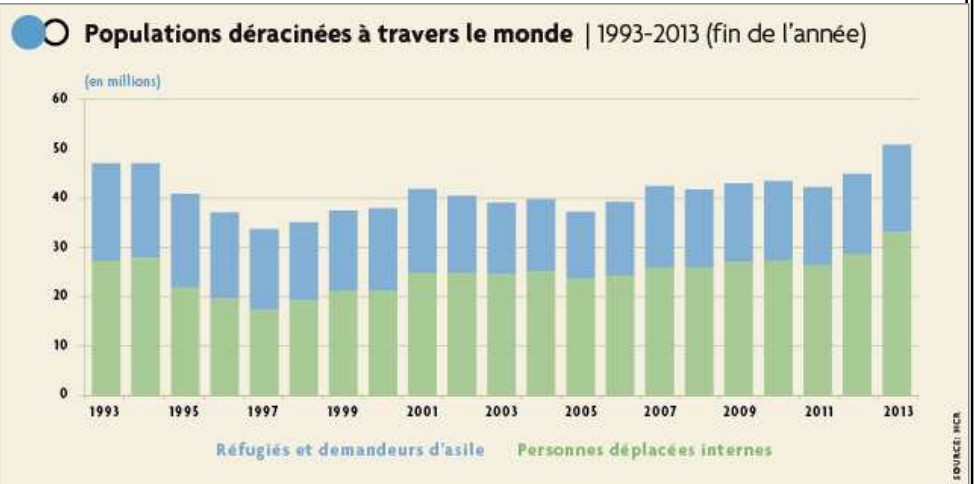
« Nous constatons ici le coût énorme qui découle de l'incapacité à mettre un terme aux guerres et de l'échec à résoudre ou à prévenir les conflits », a déclaré le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres. **« La paix est aujourd'hui en déficit grave. Les humanitaires peuvent servir de palliatif, mais des solutions politiques s'imposent de façon cruciale. Sans cela, les niveaux alarmants de conflit et les souffrances massives illustrés par ces chiffres vont continuer. »**

Le record mondial de 51,2 millions de déracinés représente un nombre énorme de personnes ayant besoin d'aide, ce qui a des implications à la fois pour les budgets d'aide extérieure des pays donateurs dans le monde et pour les capacités d'absorption et d'accueil des pays qui se trouvent en première ligne des crises de réfugiés.

« La communauté internationale doit surmonter ses différences et trouver des solutions aux conflits actuels au Soudan du Sud, en Syrie, en République centrafricaine et ailleurs. Des donateurs non traditionnels doivent se joindre aux donateurs traditionnels. Il y a actuellement autant de personnes déracinées que la population totale de pays moyens ou grands comme la Colombie ou l'Espagne, l'Afrique du Sud ou la Corée du Sud », a déclaré António Guterres.

Les données présentées dans le rapport Tendances mondiales couvrent trois groupes de déracinés : les réfugiés, les demandeurs d'asile et les déplacés internes. Parmi eux, le nombre de réfugiés a atteint 16,7 millions de personnes dans le monde, dont 11,7 millions relevant de la compétence du HCR et le reste relevant du mandat de notre organisation sœur, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Ces chiffres sont les plus élevés observés par le HCR depuis 2001. En outre, plus de la moitié des réfugiés relevant de la compétence du HCR (6,3 millions) étaient en exil depuis plus de cinq ans à la fin 2013.

Au total, les plus nombreuses populations réfugiées relevant de la compétence du HCR, par pays d'origine, sont les Afghans, les Syriens et les Somaliens, qui représentent à eux seuls plus de la moitié de l'ensemble des réfugiés. Dans le même temps, le Pakistan, l'Iran et le Liban accueillent davantage de réfugiés que les autres pays.



Lancement Rapport de la CNUCED

Lancement du rapport de la CNUCED : L'investissement étranger direct en Afrique reste vigoureux, notamment grâce aux investissements intra-africains

Le Centre d'Information des Nations-Unies (CINU) à Dakar a abrité le lancement du Rapport 2014 de la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). Pour la circonstance, Malick Sané, Professeur d'économie internationale à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) l'a présenté devant la presse sénégalaise. Les entrées d'investissement direct étranger (IED) en Afrique ont augmenté de 4 %, représentant au total 57 milliards de dollars en 2013. Ceci s'explique notamment par les investissements internationaux et régionaux visant à tirer parti de nouveaux débouchés ainsi que par les investissements dans les infrastructures.



Le Professeur Malick SANE de l'UCAD présentant le rapport de la CNUCED

Le Rapport, sous-titré Investing in the SDGs: An Action Plan (L'investissement au service des ODD: un plan d'action), présente les données les plus récentes sur l'investissement dans le monde et s'intéresse à la réalisation des futurs objectifs de développement durable.

On s'attend à ce que la croissance économique et démographique reste forte en Afrique et continue d'y attirer les investisseurs à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux dans les secteurs des biens de consommation. Les investissements intra-régionaux sont en hausse, la majeure partie des sorties d'IED (investissements directs étrangers) étant destinées à d'autres pays du continent. Cette dynamique ouvre la voie à une intégration régionale fondée sur l'investissement.

Se chiffrant à 15,5 milliards de dollars, les entrées d'IED en Afrique du Nord ont diminué de 7 %. Dans l'ensemble, l'IED dans la région reste cependant relativement fort, et les investisseurs semblent disposés à y revenir. En Égypte, le montant des IED – 5,6 milliards de dollars – a diminué de 19 % mais demeure le plus élevé en Afrique du Nord (fig. 1). La plupart des pays voisins ont enregistré une hausse des investissements étrangers. Le Maroc et le Soudan ont tous deux réussi à attirer plus de 3 milliards de dollars d'investissement.

En Afrique de l'Ouest, les entrées d'IED se sont établies à 14,2 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 14 %, due en grande partie à la diminution des IED au Nigéria. Ayant commencé à produire du pétrole en 2013, le Ghana, le Gabon et la Côte d'Ivoire ont en revanche reçu des investissements considérables de la part de sociétés transnationales (STN) étrangères. L'Afrique centrale a accueilli 8,2 milliards de dollars d'IED, en recul de 18 % par rapport à l'année précédente.

Les investissements étrangers directs en Afrique de l'Est ont augmenté de 15 % pour atteindre 6,2 milliards de dollars, du fait de l'augmentation des entrées d'IED au Kenya et en Éthiopie.

Le Kenya est en train de devenir un centre d'affaires privilégié, non seulement pour la prospection pétrolière et gazière dans la sous-région, mais également en matière de production industrielle et de services de transport. L'Éthiopie suit une stratégie industrielle visant à attirer des capitaux asiatiques pour développer son secteur manufacturier.

En Afrique australe, les entrées d'IED ont presque doublé, leur volume étant passé à 13 milliards de dollars, ce qui s'explique surtout par des entrées sans précédent en Afrique du Sud et au Mozambique (fig. 1). Dans ces deux pays, cela est attribuable avant tout à l'investissement dans les infrastructures. Au Mozambique, l'investissement dans le secteur du gaz a également joué un rôle.

Les investissements intra-africains augmentent, notamment du fait des STN établies en Afrique du Sud, au Kenya et au Nigéria. De 2009 à 2013, 18 % des annonces d'investissements étrangers de création de capacités provenaient de pays africains, contre moins de 10 % pendant la période 2003-2008 (fig. 2). Pour de nombreux petits pays africains – notamment des pays sans littoral et des pays n'exportant pas de pétrole – l'IED intrarégional est une source importante de capital étranger.

Les projets intra-africains se concentrent dans le secteur manufacturier et le secteur des services (fig. 3). L'investissement intrarégional est susceptible de contribuer au développement des chaînes de valeur régionales. Bien que l'augmentation des IED intra-africains soit conforme aux objectifs des dirigeants visant à approfondir l'intégration régionale, on constate que dans les groupements sous-régionaux, les investissements provenant des autres pays membres du même groupement ne représentent qu'une petite proportion de l'IED intra-africain (fig. 4), à l'exception de deux communautés économiques régionales: la Communauté d'Afrique de l'Est (environ la moitié), et la Communauté de développement de l'Afrique australe (plus de 90 %). Cela s'explique en bonne partie par les investissements des principaux pays investisseurs de ces communautés, à savoir respectivement le Kenya et l'Afrique du Sud, faits dans des pays voisins.



Pr. Malick SANE devant la presse



femmes & politique

Elections locales 2014 au Sénégal: les électeurs et électrices appelés aux urnes pour près de 2700 listes en compétition.

C'est avec un optimisme affiché que Seydou Diack, Educateur Sportif et Candidat sur la liste électorale de la commune du Point E de la capitale, confie ce Dimanche 29 Juin **«quand les bases sont solides, la pyramide peut aller très haut»**, en expliquant qu'il y a du chemin à faire quant à la perception dans les localités sur la loi sur la parité. **«Il faut se battre pour que les femmes soient scolarisées, et pouvoir leur donner les outils nécessaires pour leur autonomisation»** affirme-t-il.



Plus de 5,3 millions d'électeurs sénégalais ont été appelés aux urnes ce dimanche pour des élections municipales et départementales. Celles-ci se tiennent cinq années après les élections locales précédentes qui se sont déroulées le 22 Mars 2009. Ce scrutin a été marqué par la multiplication des listes électorales : 2700 listes en compétition, une première au Sénégal, pour près de 552 communes.



Diarra Fall, assistante de direction et résidente dans la commune de Ngor, a voté pour la coalition politique dont elle est membre. Elle explique que **«ce sont les femmes qui sont les grandes actrices lors de ce scrutin. Elles en**

connaissent les enjeux surtout au niveau de la base et de leur commune. Ce sont elles qui organisent du porte à porte et facilitent le rassemblement pour les conseils de quartier au niveau des communes.» **« C'est normal que nous soyons fortement présentes et aujourd'hui nous l'avons été dans notre commune »**

La CENA, Commission Electorale Nationale Autonome, agence chargée de l'organisation, de la supervision, de la proclamation des résultats, a déployé 7.000 superviseurs et 13.000 contrôleurs.

L'organisation de défense des droits de l'homme, Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme – RADDHO -Sénégal, a envoyé plus de 500 observateurs. La campagne a été marquée par la montée des tensions dans certaines localités. D'où l'intérêt de s'assurer que les élections locales se déroulent dans un climat de paix. En effet, les médias locaux et internationaux pointent du doigt qu'une tension était perceptible dans les grandes villes telles que les communes de la capitale Dakar (Grand Yoff, La Medina, Les Parcelles assainies) ou les autres villes telles que Rufisque Thiès. Ziguinchor et Kédougou ou ailleurs. C'est dans ce sens qu'une Plateforme de Veille des Femmes pour des élections apaisées a été de nouveau mise en place dans ces élections locales par la coalition des organisations féminines sous le leadership de Femmes Africa Solidarité (FAS), avec l'appui de la Banque Mondiale et de nombreux partenaires, pour l'observation électorale par des équipes formées en médiation et pour la mise en place effective d'une Salle de Veille des femmes.

Femmes & politique



Femmes Africa Solidarité (FAS) et partenaires ont organisé cette plateforme lors des élections présidentielles et législatives en 2012 au Sénégal.

Il est à rappeler qu'un nombre d'organisations œuvrant pour la promotion des droits des femmes et du maintien de la loi sur la parité ont eu à se mobiliser les mois et les semaines précédents, en vue de la tenue de ce scrutin, et afin de contribuer à la participation

des femmes à la gouvernance locale conformément à la loi sur la Parité (qui est effective au Sénégal depuis 2012): Ainsi on peut citer le cadre de concertation sous le leadership du Caucus des Femmes Leaders

du Sénégal et le Laboratoire Genre de l'IFAN, en partenariat avec l'ONG ARTICLE 19 et avec l'appui financier de l'Ambassade du Canada et les membres du Conseil Sénégalais des femmes (COSEF) qui ont tenu des plaidoyers pour inviter les formations politiques à appliquer effectivement la loi sur la parité lors du scrutin. Les organisations membres du Groupe de Travail femmes, paix et Sécurité ont aussi organisé activement des actions de plaidoyer pour le maintien des listes paritaires.

ONU-Femmes s'est rendue auprès de plusieurs bureaux de votes

dans les quartiers de la capitale pour recueillir les témoignages et observations des électeurs et électrices, et autres parties prenantes dans le cadre du monitoring de la participation paritaire des femmes et hommes et leurs attentes quant aux besoins sexospécifiques exprimés sur les enjeux de ce scrutin.



femmes & politique

Elections Locales 2014 au Sénégal : les femmes se mobilisent au niveau local

Marietou Mbengue, résidente dans la commune de Ngor et membre de l'Union des Femmes Restauratrices du Sénégal (UNAFRES) fait partie des 5,3 millions d'électeurs et électrices qui ont été appelé aux urnes ce Dimanche 29 Juin. **« Bravo aux femmes qui se sont mobilisées tout au long de la journée. J'ai voté, et ici dans notre commune on a pu voir visuellement la participation en grand nombre de femmes et jeunes filles à travers les files devant tous nos bureaux de vote. Elles ont répondu à l'appel car elles sont préoccupées pour le futur de leur localité. Ce futur se dévoilera sur les cinq années prochaines »** s'est-elle exclamée.

ONU Femmes a visité quelques bureaux de vote de la capitale en cette journée du 29 Juin afin de recueillir les impressions des électeurs notamment en matière du bon déroulement du scrutin et des priorités des femmes et leur participation au scrutin.

Les observations de Marietou ont été confortées par celles du Président du bureau de vote 1 à l'école Bashir Samb, et les propos du conseiller Municipal Doudou Guèye dans la Commune de Ngor. **« Nous avons vu les femmes venir en masse en début et fin d'après midi elles étaient plus nombreuses que les hommes »** nous confie Mr Sy. Quant à Doudou Guèye il a rappelé que **« toutes les listes sont paritaires conformément à la loi sur la parité »** et qu'au



niveau de la commune **« c'est devenu une norme avec un bureau de 35 membres d'avoir une parité totale. Si le Maire qui est élu est une femme ou un homme, ses 2 adjoints qui seront dans son équipe respecteront la parité de genre. C'est ce que nous avons avec l'équipe sortante »**

Lors des élections présidentielles et législatives de 2012, les femmes Sénégalaises regroupées au sein de la société civile et soutenues par les consœurs africaines avaient mis en place une Plateforme de veille qui par des actions de mobilisation, de sensibilisation et de suivi, ont contribué à l'apaisement du climat social tendu à l'époque au sein du pays. L'action des femmes a été un mécanisme important reconnu et salué par les autorités sénégalaises, les hommes politiques et la société civile. Comme socle de continuité et reflet de bonne gouvernance, la Plateforme s'est investie à nouveau dans les élections locales en partenariat avec la Rencontre Africaine des Droits de l'Homme au Sénégal-RADDHO

Contribué à l'apaisement du climat social tendu à l'époque au sein du pays. L'action des femmes a été un mécanisme important reconnu et salué par les autorités sénégalaises, les hommes politiques et la société civile. Comme socle de continuité et reflet de bonne gouvernance, la Plateforme s'est investie à nouveau dans les élections locales en partenariat avec la Rencontre Africaine des Droits de l'Homme au Sénégal-RADDHO



Et autres partenaires pour l'observation électorale et la mise en place de la Salle de Veille des femmes lors des élections locales 2014 au Sénégal, Dans le cadre de son appui à la participation des femmes lors des processus électoraux, ONU Femmes a participé en tant que partenaire à la Salle de Veille installée par la Coalition des Femmes sous le leadership de Femmes Africa Solidarité (FAS) et ses partenai-

res, ce dimanche 29 juin 2014 dans la capitale Dakaroise, et avec l'appui de la Banque mondiale et autres partenaires.

La plateforme de veille des femmes est un important outil d'alerte et de réponse rapide qui vise à contribuer à la transparence et à l'apaisement du climat social dans le cadre des élections qui se tiennent en Afrique. Ainsi cette plateforme a vu le jour dans nombreux pays depuis 2011 notamment au Liberia, au Sénégal, au Mali, en Sierra Leone, en Guinée, en Guinée Bissau et au Kenya.